

<https://enseignants.se-unsas.org/Acheminer-les-livrets-d-evaluations-nationales-au-ministere-de-prendre-ses-responsabilites>



enseignants de l'Unsa



# **Acheminer les livrets d'évaluations nationales : au ministère de prendre ses responsabilités**

- Direction et fonctionnement d'école -

Date de mise en ligne : mercredi 3 septembre 2025

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

*Depuis plusieurs années, les enseignant-es, surtout à la direction d'une école ou CPC, les IEN et les équipes administratives sont sommés de se charger eux-mêmes de l'acheminement des livrets d'évaluations nationales dans les écoles sur un bon nombre de territoires.*

Le SE-Unsa a porté ce sujet lors de l'alerte sociale sur la direction d'école déposée le 25 août dernier. La réponse du ministère, inscrite dans le relevé de conclusions, s'est limitée à rappeler que « la diffusion dans les écoles s'effectue sous la responsabilité des académies », laissant ainsi chaque rectorat improviser ses propres solutions. Pour nous, cette réponse est inacceptable.

Ainsi, trois organisations syndicales de notre fédération, SE-Unsa, A&I UNSA et le SI.EN UNSA, ont écrit conjointement à la ministre ce 3 septembre 2025. Dans ce courrier, nous exigeons que notre employeur assume enfin ses responsabilités :

- le ministère doit organiser l'acheminement jusqu'aux écoles,
- les personnels ne doivent pas être contraints de se substituer aux services de livraison,
- aucune mission non réglementaire ne peut leur être imposée.

En attendant une réponse concrète et nationale, le SE-Unsa, le SI.EN-Unsa et A&I-Unsa maintiennent leur consigne : les personnels sont fondés à refuser toute demande qui les placerait en difficulté juridique ou matérielle, ils n'ont pas à transporter les livrets.

>> [Lire le courrier complet à la Ministre](#)

>> [Lire notre article sur l'alerte sociale](#)

>> [Retrouvez le relevé de conclusions de l'alerte sociale sur le site du ministère](#)

>> [Lire notre article Acheminer les livrets d'évaluations ? Ce n'est pas à nous de le faire !](#)